

# JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

# FRANZ WEBER

Janvier | février | mars 2012 | No 99 | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1

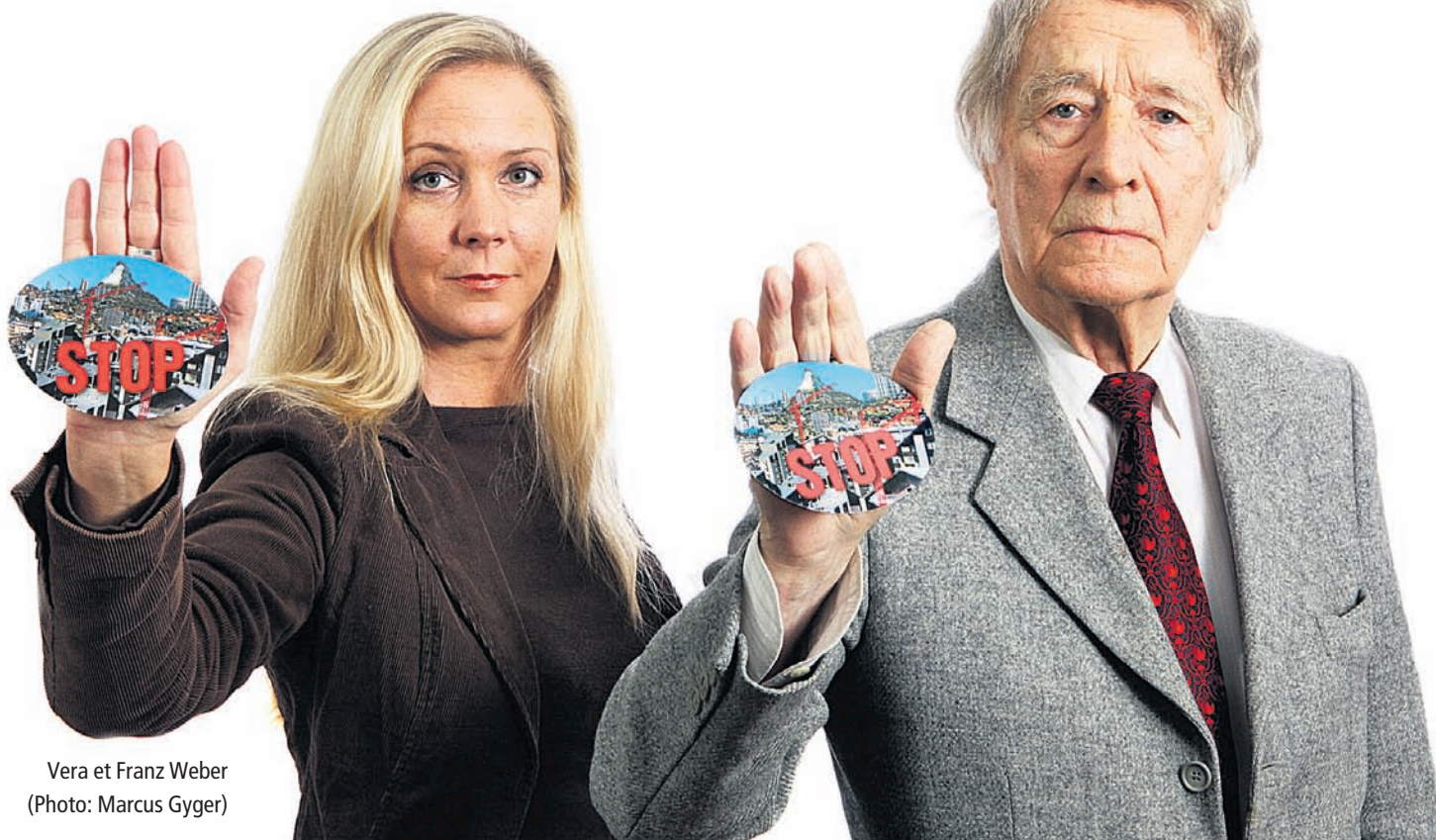


**Halte aux  
constructions  
envahissantes de  
résidences secondaires**

**OUI**

le 11 mars 2012

**[initiative-residences-secondaires.ch](http://initiative-residences-secondaires.ch)**  
Fondation Franz Weber & Helvetia Nostra



Vera et Franz Weber  
(Photo: Marcus Gyger)

Chères lectrices, chers lecteurs

En tant que citoyennes et citoyens suisses vous comprendrez, nous en sommes sûrs, que le numéro 99 de notre journal soit avant tout consacré à la prochaine votation populaire du 11 mars; et nos lecteurs de l'étranger nous le pardonneront. Car le 11 mars 2012, le peuple suisse votera sur notre initiative constitutionnelle «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires».

Avec un OUI à cette initiative, nous pouvons préserver nos paysages et nos localités traditionnelles encore intacts en empêchant leur bétonnage et leur défiguration par la construction effrénée de résidences secondaires (presque toujours vides). Nous pouvons sauver notre faune alpestre et nos régions montagnardes uniques et précieuses, mondialement célèbres, et essentielles pour notre tourisme.

Notre édition actuelle vous explique pourquoi l'acceptation de cette initiative est si importante.

Votre OUI sera un acte de raison, mais aussi un acte d'amour envers notre beau pays irremplaçable et son avenir.

Franz Weber Vera Weber

## Impressum

**Editeur:** Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

**Rédacteur en chef:** Franz Weber

**Rédaction:** Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber, Alike Lindbergh

**Mise en page:** Ringier Print

**Impression:** Ringier Print Adligenswil AG

**Rédaction, Administration:** Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse), tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: <http://www.ffw.ch>

**Abonnements:** Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

## Suisse

<b>Philippe Roch</b> Préserver les beautés de la patrie	>> 4
<b>Oui à l'initiative Franz Weber</b>	>>5
<b>Rudolf Schaller</b> Les aspects juridiques de l'initiative	>>7
<b>Les messages des ambassadeurs</b>	>>9
<b>«Lumière des névés»</b> Où est ma Suisse ?	>>12
<b>Energie grise</b>	>>21
<b>Même nos adversaires</b>	>>23

## Animaux

<b>Projet «Infancia SIN viOLEncia»</b> Protéger les plus innocents	>>13
<b>Nordfinken</b> Eine Million Gäste	>>16

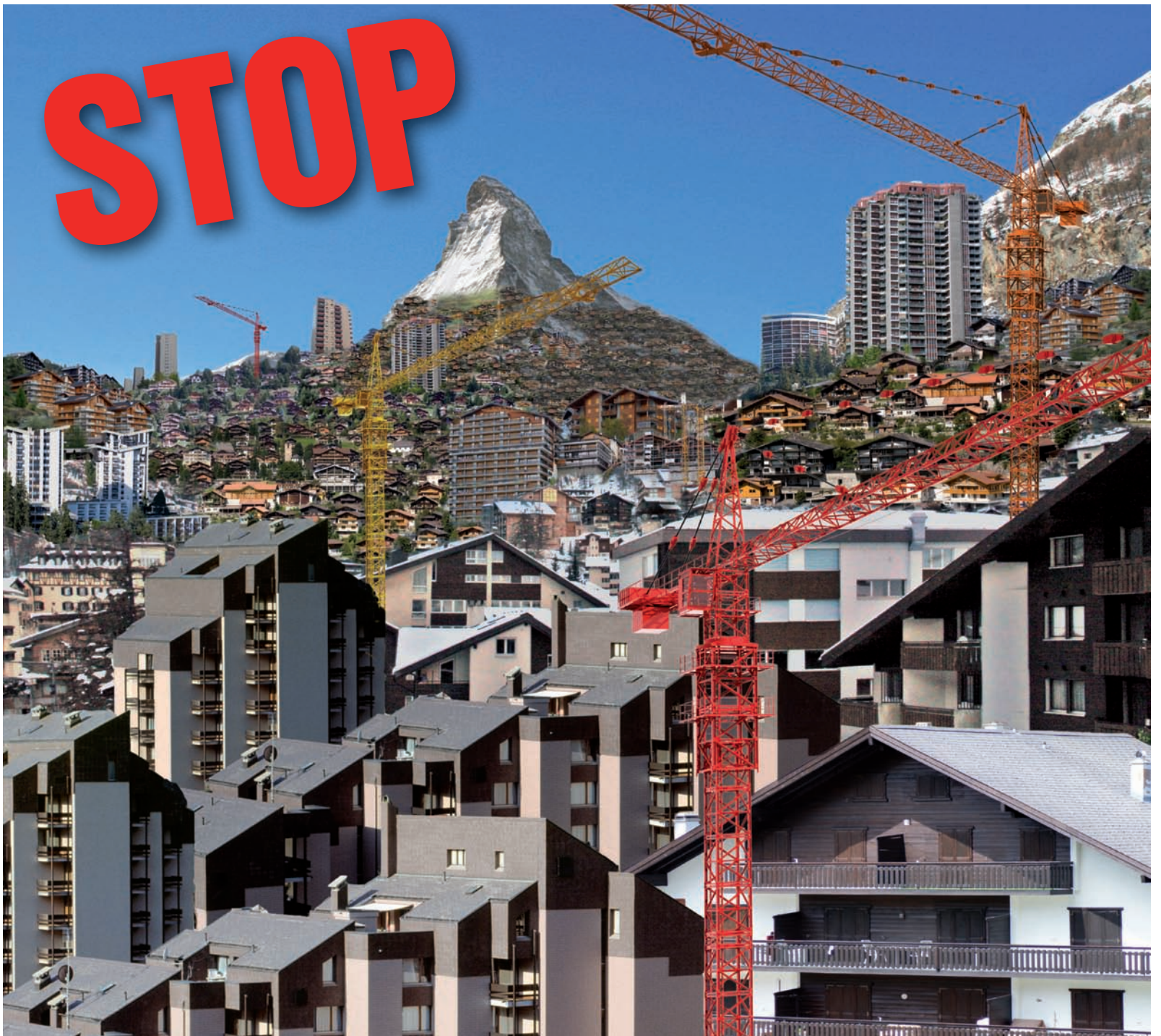
## Nature

<b>Vendlincourt: Un million d'hôtes</b>	>>17
---	------



**Finissons-en  
avec la  
construction  
effrénée de  
résidences  
secondaires!**

**OUI  
à l'initiative  
Franz Weber!**



**Halte aux  
constructions  
envahissantes de  
résidences secondaires**

**OUI**

**le 11 mars 2012**

---

**[initiative-residences-secondaires.ch](http://initiative-residences-secondaires.ch)**

**Fondation Franz Weber & Helvetia Nostra**

# Préserver les beautés de la patrie

**Le bonheur de vivre dans notre pays doit beaucoup à la beauté des paysages ruraux et naturels. Or le territoire n'est pas extensible, il convient donc de l'utiliser avec ménagement.**

■ **Philippe Roch\***

## Pressions sur le territoire

La croissance économique et démographique exerce une pression grandissante sur le sol et le paysage. La Suisse a un besoin urgent de maîtriser l'aménagement de son territoire, pour préserver le magnifique jardin dont la nature nous a comblés.

Le bétonnage du sol entraîne toute une chaîne de problèmes tels que la perturbation des cycles de régénération de l'eau et de l'air, la diminution de la biodiversité et de la sécurité alimentaire, et la perte de puits de carbone. Il diminue la qualité de vie et restreint la liberté : pensez aux moments privilégiés passés dans un beau paysage, aux activités sportives de plein air, aux jeux des enfants dans un jardin ou en forêt, aux excursions, aux pique-niques familiaux. Où les générations à venir trouveront-elles des lieux pour se régénérer, si l'on ne pose pas des limites à l'occupation du sol?

## Politique fédérale insuffisante

La Constitution et la loi fédérales contiennent certes de bons principes, parmi lesquels figurent la préservation du paysage, des sites naturels et des territoires servant au délassement, le maintien de la forêt et des terres agricoles, et la limitation de l'étendue

des territoires réservés à l'habitat et aux activités économiques; mais aujourd'hui les pressions sont devenues trop fortes : les autorités communales et cantonales sont mal positionnées pour résister aux pressions économiques, démographiques et spéculatives, et la Confédération ne peut plus se contenter d'édicter des principes: elle doit en assurer l'application.

Une récente révision de la loi confirme qu'il y a un problème avec les résidences secondaires, mais elle ne propose aucune mesure réelle. Elle dit que les plans directeurs doivent désigner les territoires où des mesures particulières doivent être prises en vue de maintenir une proportion équilibrée de résidences principales et de résidences secondaires. Mais on n'a jamais vu le Conseil fédéral refuser un plan directeur parce qu'il ne respecte pas les principes de la loi. Il faut un cadre fédéral plus clair et précis en matière d'aménagement du territoire, afin de préserver le sol à long terme, sur l'ensemble du pays. Devant les tergiversations du Parlement et des cantons, c'est au peuple souverain de définir des critères concrets pour limiter le grignotage du territoire et la destruction des paysages. Il est donc temps que le peuple suisse dise clairement aux au-

torités qu'il faut mettre des limites, et en toute priorité éviter le gaspillage de terrains que représentent les résidences secondaires.

## Résidences secondaires: une menace pour le tourisme

La construction de résidences secondaires conduit à un gaspillage inutile du sol, et les zones de constructions doivent être réservées aux besoins prioritaires de la population: logement, emploi, équipements collectifs.

En Suisse, les recettes issues du tourisme s'élèvent à 30 milliards de francs suisses par an, dont 60% émanent des touristes nationaux et 40% des touristes étrangers. Des paysages intacts représentent l'atout principal pour attirer les vacanciers.

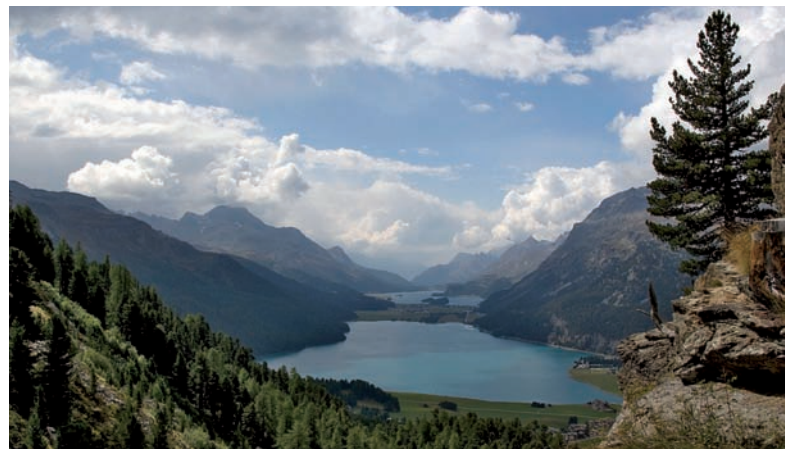
Les besoins du tourisme peuvent être couverts par l'hôtellerie et la parahôtellerie, pourvoyeuses d'emplois, et qui permettent une utilisation plus efficace du sol, alors que les résidences secondaires, en portant atteinte au

paysage, constituent une menace pour le tourisme. Les résidences secondaires apportent à court terme des profits économiques pour quelques spéculateurs, mais à long terme des charges considérables pour la collectivité.

Les entreprises de construction peuvent largement compenser cette activité dans les constructions de résidences permanentes et hôtelières, et dans les travaux d'entretien et d'isolation des bâtiments, pour appliquer la nouvelle politique énergétique de la Confédération, en vue de rendre la Suisse moins dépendante de l'étranger en matière énergétique.

Voter en faveur de l'initiative «Pour en finir avec la construction effrénée de résidences secondaires» est autant un acte de raison qu'un acte d'amour envers notre beau pays, et une garantie pour son avenir. ■

*\* Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage*



Engadine - Sans la clairvoyance de Franz Weber et sa campagne de sauvetage (1965 – 1971), la région des lacs de la Haute Engadine serait aujourd'hui une mer d'immeubles de St. Moritz à Maloja.

## L'initiative en clair

20 pour cent. C'est le seuil fixé par l'initiative «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires». Les résidences secondaires ne devraient plus dépasser 20 % des logements d'une commune. Dans les communes où ce taux est déjà dépassé, l'acceptation de l'initiative entraînera l'arrêt des constructions de résidences secondaires. Il faut des mesures efficaces. Nos lieux de villégiature ne doivent pas continuer à s'étendre dans les paysages de montagne.

Les résidences secondaires existantes ne seront pas touchées par l'initiative, même dans les communes où leur proportion dépasse les 20 %. Elles n'ont pas besoin d'être ni reconverties, ni modifiées, ni démolies.

Mais nous ne voulons plus de nouveaux bâtiments vides. Nous ne voulons plus du mitage et de la destruction de nos paysages. Nous ne voulons plus d'une extension des constructions qui fait grimper les prix, expulsant les locataires de leurs propres villages, où tout devient trop cher.

**Le 11 mars 2012, votons OUI à l'initiative**  
**«Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» !**



**Samedan** – La spéculation immobilière fait monter les prix à tel point que les autochtones sont obligés de partir.



**Gruyères** – Image d'un village intact dans son écrin de beauté montagnarde. Nous devons conserver de tels bijoux – pour nous, pour nos enfants.



**Philippe Roch**, Russin/GE, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

*La pression économique et démographique exige une plus grande discipline dans le domaine des constructions et de l'aménagement du territoire, pour préserver le magnifique jardin dont la nature nous a comblés. Voter en faveur de l'initiative "Pour en finir avec la construction effrénée de résidences secondaires" est un acte d'amour envers notre beau pays.*



**Adi Bohren**, restaurateur, Grindelwald  
*Des logements pour les autochtones ! Et, pour la protection de notre magnifique paysage touristique suisse, je vote OUI.*



**Reto Pedotti**, maire, Ftan  
*Chez nous, les autochtones n'ont plus les moyens de se loger. C'est intolérable. La problématique soulevée par les résidences secondaires ne peut trouver de solution qu'à grande échelle. C'est pourquoi je vote OUI!*



Il en existe encore, des paysages suisses intacts, mais combien ? Et pour combien de temps encore? Cela dépend uniquement de nous !

## Pourquoi voter OUI

- **600 000 résidences secondaires en Suisse sont plus qu'assez.** Du chalet à l'immeuble de dix étages ou plus. → Arrêtons cette marée montante de résidences secondaires, qui sont vides la plupart du temps !
- **Terre natale menacée.** Nos enfants aussi sont en droit de profiter encore de montagnes intacts. → Finissons-en avec ces lotissements sans âme de résidences secondaires qui dévorent et enlaidissent nos paysages !
- **Des sites et des paysages intacts sont un atout touristique.** Trop de résidences secondaires mettent cet atout en danger → Arrêtons cette défiguration de nos régions alpestres qui menace le tourisme !
- **Spéculation et affaires lucratives.** La frénésie de la construction fait exploser les prix. → Halte à la perte de logements abordables pour les autochtones !
- **Un mètre carré par seconde.** Voilà ce que nous perdons en terres cultivables, précieuses, jour après jour, année après année. → Arrêtons cette perte irrémédiable, causée en grande partie par les résidences secondaires !
- **Des garde-fous pour toute la Suisse.** Notre initiative prévoit de fixer ces garde-fous. → Stoppons la prolifération sauvage des résidences secondaires dans notre pays !
- **C'est le peuple qui décide.** Trop longtemps, communes et administrations ont assisté, inactives, voire complaisantes, à cette frénésie de construction. → Cela doit cesser !!



**Emil Feuz**, guide de montagne, Unterbach, Oberland bernois

*Au bout du compte, cela n'apporte rien à personne de surcharger ainsi avec des résidences secondaires nos vallées jusqu'à l'asphyxie. La voie de la raison est celle d'une réduction drastique des constructions et d'une utilisation optimale des hôtels et des logis de vacances existants.*



**Christoph Wiesler**, professeur d'allemand, Lavin (Basse Engadine)

*À cause du boom des résidences secondaires, l'habitat est de plus en plus cher ; et un nombre croissant de personnes qui travaillent en Haute Engadine, ne peuvent plus, financièrement, se permettre d'habiter ici mais sont contraints d'aller vivre ailleurs. C'est inacceptable. C'est pourquoi je vote OUI.*

Les aspects juridiques de l'initiative

# «Pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires»



St. Moritz

En raison des dizaines d'années de développement dévergondé dans les régions touristiques attractives, il est temps enfin de resserrer le verrou mis à la prolifération illimitée des résidences secondaires. Il s'agit, en effet, de revenir ici sur la notion constitutionnelle de durabilité définie par l'Art. 73 de la Constitution fédérale.

■ **Rudolf Schaller, avocat**  
**Le 11 mars 2012, les citoyennes et les citoyens suisses auront la chance, en acceptant l'initiative Halte à aux constructions envahissantes de résidences secondaires, d'apporter une contribution essentielle au maintien d'une Suisse vivable et attrayante.**

Aujourd'hui déjà, selon l'article 75 de la Constitution fédérale, il incombe aux cantons d'assurer une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire. L'initiative n'est dirigée ni contre les rési-

dences secondaires ni contre les appartements de vacances en tant que tels, mais veut empêcher la construction de nouveaux appartements à caractère spéculatif, occupés en moyenne 30 à 40 jours par année au mieux. Le but est de rétablir un équilibre entre les surfaces habitables par les indigènes et celles envahies par des appartements à volets clos. La limite à 20% est raisonnable: seuls les cantons d'Obwald, des Grisons, du Tessin et du Valais, au vu des statistiques officielles, dépassent la norme des 20%.

#### La mission des communes

Selon le droit suisse, ce sont les communes qui sont principalement compétentes en

matière de planification des sols. Franz Weber et son association Helvetia Nostra ont tenu compte de cette disposition et se sont limités à prescrire aux communes dans l'article 75a de la Constitution fédérale, de réserver à l'avenir les 80% de leur territoire constructible à la zone habitée durablement. En revanche, il n'est pas prescrit aux communes la manière d'atteindre ce but. Comme le démontrent trois rapports récents de l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire (ARE) intitulés «Résidences secondaires, aide technique dans la planification cantonale», il existe toute une série de mesures planificatrices propres à atteindre l'équilibre

entre résidences primaires et secondaires. En 2005 déjà, dans le district de la Haute-Engadine, une initiative visant à la limitation de la construction de résidences secondaires, avait été acceptée par les trois quarts des votants. Le district en avait conclu que le meilleur moyen de limiter la croissance débordante des résidences secondaires ne pouvait être qu'un plafonnement. Echapperont néanmoins au contingentement le changement d'exploitation des appartements relevant de l'ancien droit, la transformation, la rénovation et la reconstruction dans le cadre de l'ancien droit, ainsi que de modestes agrandissements



Davos – Les flancs de montagne se couvrent de blocs et de caissons. Nous volons le patrimoine de nos enfants ! C'est une honte pour notre génération !

d'appartements anciens. Silvaplana tente cette limitation en imposant un impôt aux résidences secondaires non louées. Grindelwald se sert de la loi bernoise en matière de construction qui confère aux communes le droit de fixer une quote-part de résidences principales, associée à une interdiction de changement d'affectation. Cette interdiction, à l'évidence, n'est pas applicable aux héritiers d'un appartement qui ont déjà quitté la commune.

### Fédéralisme et autonomie des communes

Le nouvel article 75a oblige les autorités de planification, c'est-à-dire les cantons et les communes, de respecter à l'avenir une limitation à 20% des résidences secondaires lors du remaniement des plans de zone, de même que lors de l'attribution de permis de construire.

Par respect du fédéralisme et par égard à l'autonomie des communes particulièrement appréciée en Suisse, les initiants ont laissé aux communes la compétence dans

l'élaboration des dispositions d'application. Seule obligation prévue dans le 2<sup>me</sup> paragraphe de l'initiative: l'obligation pour les communes de publier chaque année leur plan de quotas de résidences principales.

L'important travail de préparation réalisé par l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire ARE, aidera les communes dans l'introduction, dans les règlements de construction, des dispositions les mieux adaptées à l'application de l'article 75a de la Constitution et de prévoir, à l'instar de la commune de Grindelwald, des clauses échappatoires dans des cas difficiles.

### Développement durable

Le nouvel article 75a s'introduit dans le paragraphe 4 «environnement et aménagement du territoire» de la Constitution. En opposition par exemple avec la loi fédérale sur l'héritage de terrains par des personnes à l'étranger, ni le propriétaire ni le locataire ne sont ici touchés. Mais de nouvelles résidences

secondaires ne peuvent être construites que dans la limite des 20%. Les droits sur les logements existants restent préservés. De même les héritiers de résidences secondaires profitent de cette réserve car, évidemment, l'héritier rentre dans les droits du testateur. L'initiative n'exige pas que les communes introduisent, à l'instar de Grindelwald, une interdiction de changement d'affectation. Il n'est pas dans l'intention de l'initiative d'intervenir directement dans la planification des communes. Mais en raison des dizaines d'années de développement dévergondé dans les régions touristiques attractives, il est temps enfin de resserrer le verrou mis à la prolifération illimitée des résidences secondaires. Il s'agit, en effet, de revenir ici sur la notion constitutionnelle de durabilité (Art.73 de la Constitution fédérale).

### Trois composantes

Le développement durable impose trois exigences: les conditions environnementales, les conditions sociales, les conditions économiques. Prenons l'exemple de Crans-Montana (Valais). Là, le nombre de lits hôteliers est tombé de 8500 en 1985 à 1500 en 2010. Les hôtels, appelés à la rénovation, étaient systématiquement transformés en résidences secondaires lucratives. Le recul des nuitées touristiques provoqué par ce changement, affecte aussi bien le marché du travail que le chiffre d'affaires des commerçants (magasins, boutiques, restaurants, etc.) et les rentrées en taxes de séjour. Ce n'est pas là un développement économique sain. En ce qui concerne l'exigence environnementale, la construction de résidences secondaires conduit à une surexploitation

du sol et à une altération du paysage. Comme on peut le lire dans les attendus sur la planification des résidences secondaires, les hôtels rapportent quelque 13 millions de francs en rendement global par hectare de sol construit, alors que les résidences secondaires n'affichent qu'un rendement de 0,375 millions de francs. Les résidences secondaires, pour atteindre le même rendement que les hôtels, ont besoin de 35 fois plus de sol. Cela montre à l'évidence que la prolifération des résidences secondaires non seulement ruine l'hôtellerie, mais empêche les cantons à qui incombe la garantie «d'une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire». (Art.75 de la Constitution fédérale) dans l'application des mesures qui en découlent.

Quant à l'exigence sociale, il apparaît inacceptable dans de larges cercles de la population que les prix de l'habitat et les coûts de l'habitation, par suite de l'aspect spéculatif des résidences secondaires, deviennent prohibitifs, que le caractère traditionnel des villages modelé de génération en génération, soit spolié. Dans une lettre ouverte, parue dans le journal de Saanen (Anzeiger von Saanen du 24 avril 2009), un important groupe de jeunes gens des deux sexes se révoltait contre la mise à l'encan de ses beaux villages de montagne. «Gstaad se transforme pendant la basse saison en un village fantôme sans vie!», s'écriaient-ils. «Pourquoi des hôtes riches à millions doivent-ils investir leur argent de poche dans des immeubles luxueux et dans toujours plus de boutiques huppées, et nous dépouiller ainsi d'une part de notre existence et de nos traditions?» ■



# Les messages des ambassadeurs de l'Initiative

**Les autochtones sont expulsés de leurs villages à cause de la spéculation immobilière et de prix démentiels, ou ils sont parqués dans les emplacements bruyants et sans soleil, tandis qu'au même moment, de riches allochtones, de Suisse et d'ailleurs, «parquent» leurs avoirs sous la forme de résidences secondaires aux plus beaux endroits de nos montagnes adorées. Le résultat de cet investissement financier calamiteux accompli avec la complicité de spéculateurs sans scrupules: De plus en plus de béton au milieu de nos paysages, la disparition de terres arables, des volets fermés et des lits froids dix mois sur douze. C'est ainsi que notre capital à tous, la beauté de nos paysages, est littéralement dilapidé. Cinq de nos ambassadeurs issus de toutes les communautés linguistiques de notre pays crient STOP! Ils nous révèlent en exclusivité leurs histoires personnelles, leurs opinions, comme autant de messages impressionnants dirigés contre les constructions envahissantes de résidences secondaires.**

■ Silvio Baumgartner

**Flurina Bezzola**

Je me rappelle très bien comment, enfants, nous allions à Pontresina, où j'ai grandi, de maison en maison pour des collectes. Déjà à l'époque, dans les années 1990, il existait de grandes parties du village totalement inoccupées. Des volets clos partout, des sonneries auxquelles personne ne répondait. Bientôt, nous savions exactement où faire l'économie de sonner à la porte, quels grands immeubles aux meilleures endroits ne plus visiter, parce qu'ils étaient complètement vides en dehors de la saison touristique. En revanche, pendant la haute saison, tout est soudainement plein à craquer. En tant qu'autochtone, il est quasi impossible de se loger à un prix abordable à un emplacement convenable. Beaucoup d'habitants de mon village peuvent encore s'estimer heureux s'ils finissent par trouver un appartement où vivoter tristement, le long d'une route bruyante ou à un endroit où le soleil n'arrive jamais.

Nous apprécions les visiteurs extérieurs, le tourisme est très important pour nous. Mais cela ne doit pas signifier que nos beaux villages de montagne authentiques se transforment peu à peu en des monstres de villes inhospitalières et que ses propres habitants soient chassés de leur pays. C'est pourquoi je pense qu'il faut limiter la construction de résidences secondaires de manière stricte. A cet égard, je trouve souhaitable une solution na-



tionale uniforme, comme l'initiative le prévoit avec la proposition d'un plafonnement à 20%. Comme ça, tous les cantons et toutes les communes sont placés sur un pied d'égalité. Il y aura plus de justice. Car des lois et des décrets limitant la construction de résidences secondaires ont du mal à passer dans les réunions des conseils municipaux. Les résidences secondaires ne rapportent que du profit à court terme. Mais à long terme, ils représentent un grand problème, puisqu'ils consomment beaucoup de sol utilisable rare et donc précieux pour notre développement. On dit souvent que les entreprises locales profitent de cette frénésie immobilière. Mais cela n'est que partiellement vrai. En fait, les entreprises locales sont très vite débordées par le nombre de projets, ce qui entraîne que ce sont en fin de compte des entreprises extérieures qui en construisent la plupart. Qui peut trouver cela

bien, à part ceux qui en font leur beurre? Actuellement, je suis une formation professionnelle en tant que coiffeuse à Coire. Mais plus tard, j'aimerais retourner vivre et travailler à Pontresina d'où je viens. Or, avec mes revenus actuels ou ceux que je peux espérer, je peux faire une croix sur mon rêve de devenir propriétaire, voire même d'y trouver un appartement à un loyer abordable. De manière plus générale, je pense que nous devons mieux protéger notre beau pays et faire plus attention à l'environnement et à la faune. C'est pourquoi je conseille à toutes et à tous de faire le bon choix: voter OUI à l'initiative contre les constructions envahissantes de résidences secondaires!

*Flurina Bezzola, Étudiante-coiffeuse sous la semaine à Coire, originaire de Pontresina, adjointe municipale d'Engadine, candidate Jeunes socialistes en automne aux élections pour le Conseil national.*



### Adi Bohren

Chaque fois que je revenais à Grindelwald, mon village adoré où j'ai grandi, de nouvelles grues et de nouveaux squelettes d'immeubles se tenaient au milieu des plus beaux champs et pâturages; de nouveaux chalets avaient poussé comme des champignons sur les plus beaux emplacements. C'est comme ça que je m'en suis vraiment rendu compte alors. Pourtant, je ne parlais jamais particulièrement longtemps. J'ai travaillé 17 ans en tant que steward, j'étais toujours neuf mois en mission puis trois mois en vacances, moitié en voyage, moitié chez mes proches. Après ces années, je me suis mis à mon compte en reprenant un restaurant dans un refuge en haut des pistes. Et il n'était alors que naturel que je cherche une maison à Grindelwald. Il y avait quelques biens qui m'intéressaient, dont une maison qui n'avait même pas d'accès à la route, on devait faire les 100 derniers mètres à pied. Je fis réaliser une estimation indépendante du prix d'achat, que j'arrondis vers le haut, car je savais que Grindelwald était cher. Mais la propriétaire trouva mon offre ridicule. Peu de temps après, la propriété passa aux mains d'un Anglais qui voulait en faire sa résidence secondaire... pour un prix de 2,4 millions de CHF – pratiquement le triple de ce que j'avais proposé. Mais d'autres annonces de spéculateurs nous font définitivement sau-

ter au plafond. C'est ainsi qu'on peut y lire parfois «idéale pour famille locale résidant à l'année», comme il est dit chez certaines offres de ventes de maisons. Intéressés, on se rend sur l'emplacement de ces «super» offres et c'est là qu'on se rend compte : à l'ombre, pas de soleil tout l'hiver, située le long de la route principale, de la voie ferrée, souvent entre les deux, ou encore mieux, à côté d'une zone industrielle. Voilà les endroits où les autochtones peuvent encore habiter, tandis que les meilleures situations sont jusqu'aux derniers recoins occupées de maisons habitées peut-être deux mois sur douze à tout casser. C'est pourquoi j'ai fondé contre cette situation scandaleuse, avec d'autres collègues, l'association contre les constructions envahissantes à Grindelwald. En un rien de temps, nous avons déjà plus de 300 adhérents. Cela montre à quel point l'insatisfaction grandit chez nous dans la vallée. Après des autorités communales, on sent que celle-ci a été enregistrée entre-temps. Mais les mesures qui ont pu être prises ne vont pas assez loin. Voilà pourquoi l'adoption de l'initiative «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» serait la bonne mesure au bon moment.

*Adi Bohren, Grindelwald, BE, boucher de formation, ancien steward, actuellement restaurateur et propriétaire d'un refuge à Grindelwald First.*



### Claudio Plank

Quelle chance pour moi de pouvoir vivre dans une vallée où n'existe pas de pression immobilière et démographique. La nature y est merveilleuse, le foncier y est accessible, je m'y sens bien. Cela aussi, cela existe encore en Suisse. La région est à l'écart des grands flux touristiques, trop difficilement accessible pour être plus attractive. Que cela reste comme ça, me dis-je, quand je regarde d'ici en haut vers le bas de la plaine tessinoise en direction de Locarno, où bien des choses sont différentes, à tel point qu'on peut avoir peur. De jour, c'est un océan de maisons et d'immeubles qui s'offre au regard, de nuit, un tapis de lumières. Pour beaucoup d'investisseurs suisses, de l'Italie voisine et de beaucoup d'autres pays, le Tessin paraît attractif en tant que possibilité lucrative d'y investir dans l'immobilier. Mais beaucoup des nouveaux projets immobiliers réalisés ces dernières années restent presque toujours vides. Les résidences secondaires sont particulièrement imbéciles. Elles consom-

ment du sol, juste pour rester inoccupées la majeure partie du temps ensuite. On voit qu'elles ne servent qu'à certains spéculateurs pour faire du profit à court terme. Mais à long terme, c'est toute la communauté qui doit en supporter les conséquences catastrophiques. La Suisse souffre déjà assez du mitage et de la destruction de nos paysages par l'étalement urbain. À l'avenir, le secteur du bâtiment devrait plutôt s'orienter vers l'entretien des bâtiments déjà existants. Par exemple à travers des mesures plus efficaces au service de l'isolation thermique de ceux-ci, ce qui serait par la même occasion une contribution essentielle aux efforts nécessaires d'économie d'énergie. On peut retourner le problème de différente façon, mais au final, je suis convaincu que l'initiative contre les constructions envahissantes de résidences secondaires arrive encore à temps, avant qu'il ne soit trop tard. Il est temps de dire STOP et d'agir en disant OUI à l'initiative.

*Claudio Plank, Intragna TI*



### Philippe Roch

La beauté de nos paysages naturels est un de nos plus grands atouts, à qui nous devons en majeure partie la qualité de vie dans notre pays. Mais avec la pression démographique et économique, ce capital magnifique que la nature nous a alloué est aujourd'hui menacé. Je peux le constater avec tristesse tout autour du Lac Léman, dans le Jura, le Valais et dans d'autres régions de la Romandie: de nouvelles constructions partout où l'on regarde. De plus en plus du sol cultivable ou habitable encore disponible est bétonné, en grande partie à cause des résidences secondaires. De par leur taux d'occupation très réduit dans l'année, cela est particulièrement aberrant et inutile. La construction illimitée dans notre pays a des conséquences irréversibles pour nos espaces culturels, pour l'esthétique des paysages naturels, l'environnement, la diversité biologique et pour la sécurité d'approvisionnement grâce à l'agriculture. Est-ce que les enfants des générations futures pourront encore

jouer insouciant en plein air, profiter de la beauté des paysages et de la nature? La loi sur l'aménagement du territoire protège en principe le sol et le paysage, mais elle n'est pas appliquée et largement insuffisante. Si Madame la conseillère fédérale Leuthard pense qu'il suffit d'inscrire quelque chose dans une loi pour que quelque chose change dans les faits, alors elle rêve. C'est pourquoi nous avons besoin pour appliquer ces principes de protection d'objectifs concrets, de moyens concrets, valables dans toute la Suisse et inscrits dans la Constitution. Une initiative populaire est le levier idéal pour arriver à ce résultat. Un «OUI» à l'initiative «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» est une déclaration d'amour à notre beau pays et une garantie pour l'avenir.

*Philippe Roch, Russin VD, ancien directeur de WWF Suisse et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, aujourd'hui conseiller indépendant sur des questions d'environnement.*



### Robert Obrist

En tant que jeune architecte, une part de mon travail dans les années 1960 était de construire des résidences secondaires. Déjà à l'époque, il y a 50 ans, quand on y réfléchissait avec un certain pressentiment, on pouvait très bien savoir où cela nous mènerait si ce boom immobilier devait se maintenir comme cela année après année. Mais j'ai eu vraiment le déclic avec l'initiative de Franz Weber au début des années 1970 pour protéger les lacs de l'Engadine. Franz Weber s'est fait beaucoup d'ennemis avec ça en Engadine, c'est vrai. Mais en fin de compte, cette initiative a eu des effets concrets, ne serait-ce qu'en contribuant à faire évoluer les mentalités. Concernant l'actuelle initiative contre les constructions envahissantes de résidences secondaires, j'espère naturellement qu'elle sera adoptée; mais je crois que sa simple existence va sûrement jouer à son tour le même rôle pour l'évolution des mentalités que celle d'il y a 30 ans. Car nous ne pouvons pas continuer ainsi. Il est clair que la beauté et le niveau de prix

pratiqués en Engadine attirent des investisseurs et spéculateurs étrangers qui se disent évidemment: «pourquoi ne pas investir dans des résidences secondaires comme manière sûre et lucrative de faire fructifier mon capital»? Les résidences secondaires ne sont rien d'autre que de l'argent thésaurisé de gens sinon étrangers, tout du moins extérieurs. Et il ne fait aucun doute pour moi qu'une grande partie de ces capitaux sont de l'argent sale ou venant de gens cherchant à échapper au fisc dans leur pays. Les convoitises sont exacerbées, privilégiant la quantité et le court terme, aux dépens de la qualité et du long terme. Lorsque de grandes quantités de capital allochtone se déversent de l'extérieur dans une région, alors on peut oublier tout développement organique et durable. Bref, j'espère vraiment que l'initiative apportera d'autres signaux forts, vers un avenir meilleur pour notre région.

*Robert Obrist, Saint-Moritz, GR, architecte et urbaniste, initiateur de l'aménagement du territoire régional en Haute-Engadine.*

# Où est ma Suisse?

«Qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous permis?» – voilà ce que nous allons crier un jour proche si nous ne crions pas HALTE maintenant! Halte! Stop! Assez! Il y en a assez de cette frénésie excessive à construire des résidences secondaires qui envahissent nos régions touristiques, engouffrent les terres disponibles et détruisent les paysages!

Ce sont les plus belles et les plus extraordinaires pièces de notre collection de pierres précieuses, autrefois choyée et honorée, que nous cédon sans état d'âme.

Un trésor de pierres précieuses

## Un trésor de pierres précieuses

C'est ainsi que nous dilapidons, et laissons dilapider, les plus exceptionnels de nos bijoux de famille, héritage reçu de nos ancêtres et que nous avons le devoir de laisser en legs à nos enfants. Cette collection est unique et nous n'en avons pas d'autre. Ce

sont nos montagnes avec leurs forêts bien noires et leurs pentes verdoyantes. Ce sont les parures d'argent et les colliers de perles de nos ruisseaux, torrents et cascades. Nos lacs à l'eau cristalline, aux reflets d'émeraude, de turquoise et d'aquamarine, ou encore scintillant de toutes les nuances de l'opale quand les eaux sont agitées ou prennent des teintes laiteuses là-bas tout en haut vers les glaciers. Ce sont les rubis éparpillés

des roses de montagne qui parsèment nos prairies à l'odeur de thym; et les châteaux des marmottes, les clairières secrètes du grand tétras, et les hauteurs escarpées du royaume des bouquetins. Et le cher visage familier de nos hameaux de montagnes et de nos villages traditionnels – et tant d'autres perles que nous sommes prêts à jeter à la spéculation immobilière et au plus offrant des promoteurs pour un profit à court terme. ■

## «Lumière des névés»



Lumière des névés sur le Mont Cervin

**Dans notre cœur, nous nous imaginons encore et toujours notre pays comme un bout de nature intact et immaculé... Hélas, la réalité en est déjà fort bien éloignée!**

Le photomontage montrant notre emblème le Mont Cervin, diadème de la Suisse, couvert jusque sous son sommet de constructions, n'est peut-être pas si irréa-

liste que cela. Le Mont Cervin englouti dans une mer d'immeubles et de grues – exagéré? Nous sommes même lancés à pleine vitesse vers ce scénario apocalyptique! La bouillie de lotissements et de chalets taille XL continue de s'étendre, grimant toujours plus haut dans le paysage, grignotant mètre après mètre carré les pentes vers les sommets enneigés.

Quelles images mentales les visiteurs de notre pays vont-ils emporter avec eux comme souvenirs du célèbre pays touristique qu'est la Suisse? Seront-ce des images qui les pousseront à revenir? Au-delà des accumulations de blocs d'appartement et de chalets jumbo, d'enchevêtrements de routes, de parkings et d'installations de sport, pourront-ils encore percevoir «la

lumière des névés», la «grande lumière silencieuse», dont parlait notre grand poète suisse Conrad Ferdinand Meyer?

«*Que puis-je faire pour mon pays?*», demande-t-il dans son immortel poème «*Firnelicht*» – «*Lumière des névés*». «*...Que donnerais-je, qui échappe à la mort? / Peut-être un mot, peut-être un air / une petite lumière silencieuse!*»

Et nous, Suissesses et Suisses d'aujourd'hui, que pouvons-nous faire pour notre pays? Que pouvons-nous lui donner? La réponse, simple, coule de source. C'est un mot.

Un oui.

Un oui d'amour et de souci pour notre Suisse merveilleuse, unique et irremplaçable.

**Un OUI le 11 mars 2012.**

Judith Weber

Campagne «Infancia SIN viOLEncia»

# Protéger les plus innocents, protéger les enfants et les animaux



Brutalité, violence et sang – en direct et bien réel, devant les yeux des enfants

■ Vera Weber

**«Infancia SIN viOLEncia» – enfance sans violence. Tel est le nom de la nouvelle campagne de la Fondation Franz Weber. Son objectif: protéger les mineurs en leur interdisant l'accès aux cruels spectacles tauromachiques. Que ce soit en tant que spectateur, en tant qu'élève des écoles taurines où l'on apprend à torturer et tuer des animaux, ou encore en tant que jeune matador professionnel dans les pays où la tauromachie n'est pas encore interdite, notre message est clair: accès interdit aux mineurs.**

Tauromachie (Corrida) – nom officiel d'une forme de course de taureaux consistant à soumettre devant assistance dans une arène fermée un taureau à un combat perdu d'avance, à l'issue duquel le taureau est mis à mort, et à le torturer à mort de manière lente et «raffinée». Affaibli par toutes ces tortures, au bout de ses forces, le taureau est finalement tué par estocade, mourant en vérité d'étouffement, parce que ses poumons se remplissent de sang. Que cette industrie tau-

romachique qui se délecte de cruautés envers les animaux cherche en plus à influencer et attirer des enfants et adolescents, ajoute l'immonde à l'abject, atteignant un autre sommet sur l'échelle de l'horreur et de la perversion.

Les raisons poussant à cette perversion sont limpides. Car pour que la tradition barbare perdure, il faut de nouveaux protagonistes. Le lobby tauromachique veut donc former des jeunes pour assurer la relève. Pour les éduquer «bien comme il faut», l'industrie de



La plupart des enfants sont traumatisés, mais d'autres s'émoient et appartiennent à la prochaine génération de fans de la corrida.

la mort organisée cible les plus innocents et influençables, les enfants. Le prosélytisme des aficionados ne connaît aucun état d'âme, aucun scrupule, pour envoyer ces jeunes p.ex. dans des écoles taurines où ils apprendront à torturer et à tuer à leur tour, ou en retransmettant des corridas à la télévision à des heures de grande audience chez les jeunes, aux alentours de 17h.

## Objectifs principaux

C'est pourquoi notre campagne «Infancia SIN viOLEncia» – un jeu de mot avec les capitales «SIN» (sans) et «OLÉ», le cri traditionnel du public à l'intention des toreros – veut atteindre les objectifs suivants :

■ Interdiction d'accès pour les mineurs aux arènes de corridas et à toute manifestation, fête ou spectacle où des taureaux subissent des sévices;

■ Interdiction des retransmissions télévisées de corridas et de fêtes populaires où des taureaux subissent des sévices, particulièrement à des heures de grande audience chez les jeunes;

■ Interdiction d'accès pour des mineurs aux écoles taurines;

■ Interdiction d'exercice de la tauromachie pour des mineurs – pas d'enfant-torero.

## La science est de notre côté

Des études françaises et espagnoles dans le domaine de neurosciences abondent dans notre sens, montrant les effets de la violence des spectacles tauromachiques sur la psyché de mineurs. Comme il fallait s'y attendre, ces images d'une violence extrême occasionnent chez des enfants de profondes séquelles psychologiques. Aux effets émotionnels immédiats viennent s'ajouter des traumatismes,

puisque les enfants encore en plein développement mental ne sont pas en mesure, ni rationnellement ni psychologiquement, de comprendre et d'assimiler de telles scènes de violence. Mais au-delà de ces arguments scientifiques, le simple bon sens voudrait que des enfants déjà protégés par toute une série de lois de protection et de sauvegarde de l'enfance, aussi au niveau international, ne puissent pas être soumis à des actes de violence, que ce soit en tant que spectateur ou en tant qu'exécutant, comme dans le cas des toreros mineurs.

Pendant les corridas et autres fêtes populaires où des taureaux ou des vachettes subissent des sévices à des fins de divertissement, les enfants ne sont pas seulement les témoins d'une violence absurde et répétée envers des animaux sans défense. Ils sont aussi souvent témoins de blessures graves chez l'homme, par des coups de corne p.ex., pouvant parfois même conduire à la mort. Ce dont ces enfants et adolescents sont témoins, se distingue de loin de la violence qu'ils peuvent voir dans des films, séries télévisées ou des jeux vidéo. C'est la distinction brutale entre la réalité et la fiction. Dans le cas des corridas et des fêtes taurines où on maltraite des animaux, la violence, la brutalité, le sang, les odeurs, les bruits, tout est réel. Par contraste, les films avec un contenu choquant ou violent sont quant à eux interdits aux mineurs. Mais le lobby taumachique ne voit pas de mal à soumettre des mineurs à la réalité effroyable de martyres d'animaux – afin de les endurcir, de les rendre insensibles à la souffrance des animaux et à la leur. Car, n'est-ce pas, torturer et tuer un taureau est une



Désespérant – un petit enfant apprend à tuer

«tradition ancestrale» et quelque chose de complètement normal...

### Un enfant apprend à tuer

Dans le cas de fêtes populaires où des animaux subissent des sévices, p.ex. lors de courses taurines à travers les rues, le problème est bien plus important. Aux possibles traumatismes psychiques des mineurs témoins de blessures violentes ou d'éventuels cas de décès s'ajoutent les risques sur leur propre intégrité physique que les organisateurs leur font encourir en tant que spectateurs. Il existe des cas documentés d'enfants qui ont été blessés, ou même tués lors de telles manifestations.

Dans des pays autorisant encore la corrida, certains parents ont encore l'ambition pour leurs enfants de les voir formés pour la taumachie en suivant le modèle des toreros adultes; ainsi, des enfants apprennent dans des écoles taurines à manier des armes comme les banderilles ou l'épée pour faire subir des sévices à un animal ou le tuer, et s'exercent-ils sur des jeunes veaux mis à mort. Certes, en Espagne, il leur est formellement interdit de participer à des corridas en dessous de l'âge de 16 ans. Mais il est tout à fait légal qu'ils puissent être admis dans des

écoles durant leurs plus jeunes années. Dans d'autres pays taumachiques, il n'y a aucune restriction dans ce domaine, autorisant même des «enfants-toreros».

### Clairement une forme d'abus sur enfant

Des mineurs ne peuvent pas encore être considéré responsables comme des adultes. Dans le cas des enfants-toreros, il va de soi que ce n'est pas eux qui décident où et quand ils vont combattre, à combien s'élèvera leur cachet que recevra leur tuteur ou leur famille, etc. Mais ce qui pèse bien plus lourd est l'incapacité des enfants à correctement estimer les dangers ! D'autant plus que le lobby taumachique encourage en partie cette incapacité: l'intérêt maladif que les enfants et adolescents peuvent porter pour la corrida, et leur insouciance, sont accrus par la reconnaissance des aficionados pour le torero qui augmente proportionnellement avec les risques qu'il prend.

C'est encore M. Jorge de Haro, le président de la fédération des éleveurs de taureaux pour la corrida au Mexique, qui a su exprimé le mieux cette vérité crue, quoique de manière effrayante. Dans une interview avec le quotidien *El País* datant du 19 avril 2007, il dit ainsi sans détours: «Il va de soi que, comme le tennis ou d'autres sports, c'est encore enfant qu'on apprend le mieux la taumachie. De plus, un torero se doit être inconscient. Un enfant n'est pas conscient des dangers et des risques. Donc plus les enfants sont jeunes, meilleurs ils seront plus tard en tant que toreros.» Il confirme ainsi ouvertement et sans aucun gêne que le soi-disant savoir-faire d'un enfant ne repose en

fait que sur l'inconscience typique des enfants. C'est pourquoi on peut ici parler clairement d'«abus sur enfant». Car qu'il soit question de personnes humaines ou d'animaux: il s'agit dans les deux cas d'un abus de confronter des êtres vivants à un danger dont il n'a pas conscience.

### Premiers succès

Simultanément avec le début de la campagne, la Fondation Franz Weber s'est plongé dans toutes les lois qui interdisent la participation de mineurs aux sanglants spectacles taumachiques. Ainsi, la commission préparatoire du Parlement de la région de Galice a-t-elle voté à l'unanimité en faveur d'une interdiction d'accès à des corridas pour des enfants en dessous de 12 ans. Le Parlement votera en mars au sujet de cette proposition pour l'intégrer ou non à la loi sur les manifestations publiques existante. Par ailleurs, la commission des affaires culturelles du Pérou a élaboré une proposition de loi allant plus loin encore, visant à interdire l'accès aux arènes de l'ensemble du pays à tous les mineurs. Celle-ci devrait être soumise au Parlement péruvien au mois de mars également.

Même si le lobby taumachique devrait essayer de contrecarrer ces deux propositions de loi, la Fondation Franz Weber continuera de toutes ses forces à soutenir toutes les initiatives susceptibles de réussir, ces deux propositions incluses. Il en va de la dignité humaine et animale, de la protection d'enfants et d'animaux sans défense. Et il s'agit d'ancrer dans un avenir proche ces principes éthiques fondamentaux également dans les pays où la corrida n'est pas encore interdite. ■



# En faveur des animaux et de la nature



## Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



*Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés...on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .*

**Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.**

### Comptes:

**SUISSE:** Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

**FRANCE:** Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

**SVP, préférez le E-Banking [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**

### Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: [ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch), [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)

# Un million d'hôtes

**C'est une des plus belles histoires de succès pour la Fondation Franz Weber: la sauvegarde d'un paysage jurassien exceptionnel près de Vendlin-court. Et aujourd'hui, elle reçoit un des plus beaux couronnements imaginables: une visite magique du grand Nord – des millions de pinsons du Nord!**

■ Hans Peter Roth

Soudainement elles sont là, les nuées d'oiseaux. Un spectacle naturel indescriptible. Un ballet céleste, qui se joue chaque après-midi vers 16h, passant sur le paysage gracieux près du village jurassien de Vendlin-court. Des millions de pinsons du Nord se forment en un grand nuage noir, volent synchroniquement en de fantastiques formations perpétuellement en mouvement sur les têtes des spectateurs sidérés. Même Matthias Kestenholtz de la station ornithologique de Sempach n'en croit pas ses yeux. «Dans le canton du Jura, nous avons beaucoup de forêts de hêtres et c'est très important pour les pinsons du Nord, parce qu'ils se nourrissent en grand nombre partout sur le sol forestier», explique-t-il à la télévision suisse pendant le show aérien des pinsons.

## Un joyau de paysage

A proximité de la frontière cantonale Est avec la France, blotti au cœur d'une campagne typiquement juras-



Pinson du nord

sienne avec ses forêts, ses haies et ses bosquets, l'idyllique village de Vendlin-court. Entouré de vignes, de vergers, de prés et de pâturages et de champs de blé, il forme avec son environnement intact un joyau touristique de première valeur et un milieu idéal pour les promenades, les randonnées, les excursions à bicyclette.

A juste titre, Vendlin-court fait l'éloge sur son site Internet de ses superbes forêts, comme le confirment maintenant les pinsons du Nord. Un joyau touristique et agricole dans un paysage idyllique, inviolé.

Or, dans cette oasis faite pour la détente et le repos, apparut en 2005 une ombre sous forme d'un projet de circuit automobile. Les plans d'un fou du volant local prévoyaient une piste automobile longue de 2,7 kilomètres et large de 13 kilomètres sur 15 hectares de surface agricole. Ce circuit devait servir pour des tests d'entreprises automobiles et comme piste d'essai pour des coureurs professionnels ou

amateurs. L'«entraînement pour la sécurité routière» servait également de prétexte. L'investissement estimé de 10-12 millions de francs montrait toutefois ceci: C'est un parc de courses et de loisirs motorisés qui allait s'implanter ici au beau milieu d'un paysage idyllique et sur des terres agricoles de la plus haute qualité. C'eut été la fin pour ce paysage de rêve Franz Weber. Mais des habitants appelèrent Franz Weber à l'aide. Inébranlable, il se pencha sur le plan avec son association Helvetia Nostra.

## Réussire l'impossible

Et à travers toutes les instances, ils ont combattu ce circuit délirant. D'un point de vue purement juridique et constitutionnel, celui-ci n'aurait jamais pu être construit. Pourtant, les autorités communales et cantonales soutenaient la piste, rembarraient Helvetia Nostra devant la cour cantonale jurassienne. Mais Franz Weber et ses alliés ne se sont jamais découragés et ont poursuivi le cas. Jusqu'au tribunal fédéral. Et une décision pionnière tomba en mars 2011: les juges

de Lausanne ont jugé le projet contraire aux directives de la loi sur l'aménagement du territoire. De plus, des installations de cette dimension doivent obligatoirement être spécifiées dans le plan directeur cantonal. Après un combat de cinq ans, Helvetia Nostra a obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral. Une fois de plus, la conviction et la détermination valeureuse ont rendu possible l'apparemment impossible, là où d'autres auraient baissé les bras depuis longtemps. Les pinsons arrivés du nord de l'Europe et du nord-ouest de la Russie, qui se sont maintenant établis près de Vendlin-court pour passer l'hiver, sont là en remerciement! Dans la journée, l'énorme nuée de ces beaux oiseaux multicolores se disperse en plus petits groupes, qui cherchent dans différents endroits leur alimentation favorite, les fâines, actuellement éparpillées en masse sur les sols forestiers jurassiens. Tant que ne tombent pas de plus grandes quantités de neige, le ballet céleste pourra être observé encore un bon moment à Vendlin-court. ■



Le merveilleux show aérien des pinsons du nord à Vendlin-court (Photo: Marcus Gyger)



Projet «Waldstadt Bremer»

# Abattre la forêt pour construire, c'est abattre un tabou de plus

**430 000 mètres carrés, telle est la superficie de forêt qui devrait, au nord de Berne, être sacrifiée au profit d'un projet de construction de quartier délirant. C'est en tout cas ce qu'aimeraient les instigateurs du projet «Waldstadt Bremer» (ville-forêt Bremer). La résistance commence enfin à s'organiser pour contrecarrer ce scénario catastrophe qui menace la forêt de Bremgarten.**

## ■ Hans Peter Roth

Le bruit s'amplifie au fur et à mesure que l'on approche. Un fracas étourdissant et strident à la fois, difficile à décrire. Venant de Berne, du quartier Länggass, un petit groupe s'enfonce dans la forêt de Bremgarten en direction du nord. Franz Weibel, directeur de l'entreprise forestière de la Bourgeoisie de Berne, est l'un des experts: «Quand nous arriverons au pont, je vais devoir crier tellement c'est bruyant.» Le vacarme s'intensifie encore, un flot incessant se déverse jour et nuit à travers la forêt. Ce que l'on entend n'est ni un phénomène naturel, ni l'Aar. Nous voilà enfin sur le pont, au-dessus du trafic assourdissant de l'autoroute A1 et de ses six à huit voies. Une laie de bien soixante mètres de large coupe la forêt de Bremgarten d'est en ouest. Des tronçonneuses viennent encore ajouter au vacarme, ce sont celles des ouvriers d'entretien occupés à défricher sans états d'âme les talus de l'autoroute. La sécurité avant tout, ou, si les buissons des talus ne présentent aucun danger, tout au moins de l'ordre et un terrain efficacement rasé pour les fau-

cheuses à fléaux. Mais ce n'est pas de cela qu'il est question ici, ou pas directement. Cent mètres environ après l'autoroute, entre la ville et l'A1, le bruit est quelque peu retombé, on s'entend de nouveau.

## Vacarme en forêt

Franz Weibel parle de la qualité et de l'histoire des lieux. Personne ou presque ne s'aventure dans cette partie qui a été coupée du reste de la forêt de Bremgarten il y a trente-six ans, lors de la construction de l'autoroute dans la périphérie nord-ouest de la ville de Berne. À l'époque, les maîtres d'œuvre responsables avaient trouvé particulièrement ingénieux ce large corridor gris qui divisait la forêt en deux, celle-ci faisant office de protection acoustique naturelle. Aujourd'hui le bruit est partout dans la forêt.

Les divers experts et représentants de groupes d'intérêts ne sont pas ici par hasard, le groupe de travail pour la forêt les a invités à une «table ronde» sur le terrain, sur le sujet: «Forêt ou ville?» Les représentants de différents groupes d'intérêts et courants d'opinion ont répondu à l'appel, pour échanger, intention loua-



Superficie marquée en rouge: Défricher toute une partie de la forêt pour y construire des habitations? Impensable! La forêt suisse est strictement protégée par la loi fédérale sur les forêts.

ble s'il en est. La pierre d'achoppement est de taille: «Waldstadt Bremer», projet phare à l'effet de signal pour l'avenir, ou signal d'alarme national, selon les points de vue.

## Des dimensions choquantes

«Waldstadt Bremer» est un projet d'extension de la ville, au nord de Berne. Si les partisans du projet s'imposent, elle devrait un jour accueillir, sur une bande longeant au nord le quartier Länggass, de nouvelles habitations permettant de loger 8000 personnes. Les dimensions de cette «offre supplémentaire de logements» font froid dans le dos; elle englutirait en effet une superficie de 428 000 mètres carrés. Or, il s'agit de forêt et c'est bien

là que le bât blesse. Comment cela serait-il possible? La forêt suisse est strictement protégée par la loi fédérale sur les forêts, aussi bien en ce qui concerne les sites que la superficie.

«Lorsqu'au printemps 2004, naquit l'idée du projet de Waldstadt Bremer, ce n'était guère plus qu'une vision folle, qui ne rencontra dans un premier temps que le scepticisme. Défricher toute une partie de la forêt pour y construire des habitations? C'était inimaginable!» explique Peter C. Jakob, l'un des initiateurs et membre du conseil d'administration du comité de soutien Waldstadt Bremer. Mais les architectes et urbanistes s'emparèrent de cette idée, tâtant le terrain en sondant propriétaires fonciers,



L'autoroute A1 et ses six à huit voies à Berne: Une laie de bien soixante mètres de large coupe la forêt de Bremgarten d'est en ouest.

hommes politiques, experts en aménagement et développement urbain, associations de quartier. Petit à petit, le projet prenait forme. En mai 2005, «Waldstadt Bremer» fut présentée pour la première fois à l'opinion publique.

### Tunnel et œillères

Ce travail funeste réalisé par les constructeurs d'autoroute pourrait désormais avoir d'autres conséquences graves. La partie de forêt coincée entre l'orée de la ville et l'autoroute devrait fournir l'espace nécessaire pour accueillir les nouveaux habitants que la ville prévoit nombreux au cours des prochaines années. Le défrichage de quarante-trois hectares de forêt pour la nouvelle ville en périphérie correspond à soixante terrains de foot ou à la superficie couverte par la vieille ville de Bern. En cas de transformation de cette superficie en terrain constructible, sa valeur serait multipliée par cent, passant de 10 à 1000 francs le mètre carré, atteignant ainsi instantanément pour l'ensemble du site près d'un demi-milliard de francs. Des perspectives alléchantes économiquement parlant, même si la plus-value réalisée par les zones forestières ayant changé de zonage ne peut pas être récupérée par des particuliers comme dans le cas des terres cultivées. Les partisans du projet, eux, affecteraient bien les fonds générés par la

plus-value à la mise en circulation souterraine de l'autoroute sur ce tronçon, des coûts qui, d'après une estimation grossière, s'élèveraient au moins à 300 millions de francs. Le fait de recouvrir l'autoroute permettrait de mettre de nouveaux terrains à disposition, explique le comité de soutien Waldstadt Bremer sur son site web ([www.waldstadtbremer.ch](http://www.waldstadtbremer.ch)): «L'abolition de la brèche que représente actuellement l'autoroute dans la forêt rendrait celle-ci en outre plus facile d'accès, la rapprochant par là de la ville.»

### Un défrichage «acceptable»

Les défenseurs de ce projet colossal sont habiles dans leur argumentation. Yorick Ringeisen, architecte du cabinet d'architectes bernois Bauart, qui, dans le projet «Waldstadt Bremer» fait figure de meneur, se montre presque euphorique: «Nous avons rapidement compris tout le potentiel que représentait ce site». Et d'expliquer à NZZ am Sonntag et au journal Der Bund qu'avec deux autoroutes, une ligne de bus, et seulement dix minutes de trajet jusqu'à la gare centrale, le site est déjà parfaitement raccordé aux infrastructures. Ce qui signifie que si l'on construit ici des logements à forte densité pour 8 000 personnes, il faudra jusqu'à trois fois moins de terrain que partout ailleurs dans l'agglomération. «On fait aujourd'hui tout et n'importe

quoi avec le terrain. Il est donc nécessaire de trouver des solutions alternatives.»

Comme la mise sous tunnel de l'autoroute et la création de parcs contribueraient à revaloriser la partie de forêt concernée, Yorick Ringeisen considère que le défrichage est «acceptable». Il ne concernerait «que» cinq pour cent de l'ensemble de la forêt de Bremgarten. Il est en outre prévu de reboiser une partie de cette superficie ailleurs dans la région. Les partisans de la «Waldstadt» ne se lassent pas de répéter, lors de la visite dans la forêt aussi, que la partie de la forêt coupée par l'autoroute «n'est pas très riche écologiquement parlant» et donc peu digne d'être conservée.

### Idées absconses

Défrichage en périphérie de la ville versus mitage de l'agglomération? Une idée saissante en ces temps où les paysages suisses menacent de disparaître inexorablement dans un magma d'agglomérations uniformisées? Le terme allemand aussi est choisi avec astuce, «Waldstadt», qui signifie «ville-forêt». On imagine des lotissements écologiques, proches de la nature, un projet pionnier avec des maisons dans la forêt, entourées de grands arbres et de nature. Or, en y regardant à deux fois, le son de cloches est tout autre. L'acceptation du projet aurait des conséquences désastreuses, la forêt serait abattue. Et ce n'est pas une ville écolo qu'on verrait sortir de terre au nord de la Länggasse, sur une étendue entièrement rasée, mais un quartier monstrueux et froid de plus, avec des cubes de béton anonymes et interchangeables. Car on ne construit actuellement plus rien d'autre sur le Plateau. Les protestations affirmant que le projet serait un «cas

unique facilement délimité» sans caractère préjudiciel et les promesses de reboisement ne sont par ailleurs que des paroles en l'air. La question de l'endroit où des arbres pourraient être replantés pour remplacer les 428 000 mètres carrés de forêt décimés semble embarrasser Peter Jakob, architecte du cabinet Bauart et membre du conseil d'administration du comité de soutien Waldstadt Bremer. Qui répond par une idée abstruse, celle de planter les talus des autoroutes. Si ce n'est que la plupart de ceux-ci sont actuellement aussi déboisés, comme on peut le constater un peu partout. Ou faudrait-il peut-être construire encore cent kilomètres d'autoroute nouvelle pour trouver les surfaces de talus nécessaires à ce reboisement?

### La résistance s'organise

Le fait est qu'il n'existe pas sur le Plateau suisse de surfaces où un reboisement serait possible et qu'il est tout aussi difficile de trouver des surfaces pour d'autres mesures de compensation écologiques. Les agriculteurs sont difficilement disposés à céder des terrains alors que la superficie des terres cultivées en Suisse diminue d'un mètre carré à la seconde en raison de la construction effrénée de notoriété publique.

Tandis que le comité de soutien «Waldstadt Bremer» se démène depuis déjà sept ans pour rendre son projet populaire, la résistance commence seulement à s'organiser. Après avoir lutté sans succès, dans les années quatre-vingts, contre la construction du Park & Ride de Neufeld, dont les capacités sont encore insuffisamment exploitées aujourd'hui, l'association Pro Bremgartenwald renaît de ses cendres. L'association concen-

tre aujourd'hui la résistance contre cette idée de construction dans le «Bremer» qui fait débat dans tout le pays. David Stampfli, le président de Pro Bremgartenwald, explique que le projet «Waldstadt» menace les espaces de détente et la nature en général. La «ville dans la forêt» réduirait la zone de loisirs de Länggasse. Les opposants au projet s'insurgent aussi contre l'allégation selon laquelle cette partie de la forêt serait d'une valeur écologique moindre; la construction de la «Waldstadt» entraînerait en effet la disparition de la plus grande chênaie du Bremer. Le secteur situé entre l'autoroute, la Halenstrasse et la Bremgartenstrasse est également un coin tranquille pour le gibier qui serait sinon repoussé plus loin encore.

#### La peur de briser un tabou

David Stampfli n'accepte pas l'argument des partisans du projet selon lequel la construction de la «Waldstadt» empêcherait celle de maisonnettes unifamiliales en pleine campagne et donc le mitage du paysage. «Cela ne serait vrai que si l'aménagement du territoire était pratiqué à l'échelle intercommunale» explique le président de l'association à la Berner Zeitung. La superficie qui deviendrait zone à bâtir pour la «Waldstadt» devrait être changée de zonage ailleurs dans l'agglomération et non construite, entièrement irréaliste d'après David Stampfli.

C'est aussi l'opinion de Franziska Teuscher, la conseillère nationale des Verts et également membre du conseil d'administration de l'association Pro Bremgartenwald, qui habite dans le quartier Länggass. Elle renvoie aux débats en cours dans les Chambres concernant la loi sur l'aménagement, qui ne laissent pas présager que des instruments

efficaces seront créés afin de stopper le mitage. «Construire dans la forêt ne peut être la solution au problème. La Waldstadt Bremer serait en outre à mes yeux une décision préjudicielle.» La loi fédérale sur les forêts interdit à l'heure actuelle de défricher des forêts pour la construction d'habitations. Construire dans la forêt du Bremgarten équivaldrait à lever un tabou.

#### Une majorité contre

Qu'en pense lui-même le quartier concerné? La «Waldstadt» consisterait en effet pratiquement à doubler la taille de la Länggasse. Seraient à craindre une augmentation massive de la densité de circulation, des lignes de bus surchargées ainsi qu'une foule d'autres problèmes. Rien de surprenant donc si lors d'un sondage réalisé à Berne l'année dernière par l'association de quartier Länggass-Leist, 97 pour cent des personnes interrogées se déclaraient contre la «Waldstadt», 92 pour cent considérant le projet absurde. Les opposants ont également reçu le soutien de l'UDC de la ville de Berne. Le parti veut même lancer au printemps une initiative populaire pour empêcher la réalisation du projet de «Waldstadt Bremer». Peter Bernasconi, le président du parti, explique qu'il est incompréhensible de vouloir bâtir dans une zone où il faut commencer par abattre la forêt. La porte-parole du groupe PS/Jeunesse socialiste suisse, Ursula Marti, n'y va pas par quatre chemins quand elle déclare, lors d'un débat du conseil de la ville de Berne: «Il n'est pas ici question d'une ville dans la forêt, mais bien d'abattre une forêt. Commencer à défricher ici, ce serait mettre la pression sur d'autres forêts situées à proximité d'agglomérations.»

#### D'autres projets

Lukas Bühlmann, le directeur de l'association suisse pour l'aménagement national, partage ces craintes: «En cas d'approbation du projet 'Waldstadt Bremer', rien ne s'opposera plus à un défrichement des forêts de l'Üetliberg à Zürich, d'Allschwiler à Bâle ou du bois de la Bâtie à Genève.» Lukas Bühlmann pense que c'est ouvrir la porte aux convoitises, la pénurie de terrains constructibles entraînant une demande d'assouplissement des conditions prévues pour le défrichement. Il est vrai qu'avec son idée de «ville-forêt», la ville de Berne ne fait pas cavalier seul. La chambre de commerce de Neuchâtel a récemment lancé un concours d'idées pour une nouvelle exploitation des forêts de la périphérie de la ville et la création d'espace pour accueillir 8000 nouveaux habitants. La date limite de participation est arrivée à échéance à la fin de l'année. Rolf Manser, le directeur du service Forêt de l'Office fédéral de l'environnement, explique que, le nombre de zones agricoles constructibles étant limité, «d'autres villes seront appelées à se poser la question du développement urbain au détriment de la forêt, ce qui va accroître la pression exercée.»

#### Tous veulent en profiter

D'où vient à l'origine cette pression inexorable qui entraîne la construction à tout va? La cupidité et l'immigration. Tant que chacun, l'agriculteur, le notaire, la commune, les maîtres d'ouvrage, profite de la transformation en terrains constructibles, le mitage ne s'arrêtera pas. En ce qui concerne l'immigration, l'avenir ne laisse pas de doutes. De plus en plus de personnes veulent vivre et travailler en Suisse et le feront, ainsi que s'accordent à le reconnaî-

tre tous les pronostics. Selon la Confédération, le scénario à moyen terme prévoit près d'un million d'habitants de plus d'ici 2030. Jusque là, le projet de plan directeur cantonal estime que le canton de Zurich accueillera à lui seul 200 000 habitants supplémentaires. Il faudrait donc mettre à disposition des habitations pour deux fois la ville de Lucerne soit au moins un million de mètres carrés par an.

Des chiffres qui laissent songeurs et dont on devrait tirer les conséquences qui s'imposent. La politique de tolérance tacite et de subventions plus ou moins directes du mitage menée jusque-là touche aujourd'hui à ses limites. Il faudrait une approche et des solutions interdisciplinaires. C'est bien là que le bât blesse. Ni les agriculteurs, ni les urbanistes, ni les architectes, ni les notaires ne s'intéressent vraiment à ce qui touche aux racines du problème, comme par exemple la politique d'immigration suisse ou la libre circulation des personnes.

#### Froid aux pieds

Les pieds ont eu le temps de refroidir lors de la visite de la forêt de Bremgarten. À la question de savoir pourquoi en Suisse, tout le monde accepte en quelque sorte comme une loi intangible de la nature cette construction à outrance perpétuelle qui va de pair avec l'accroissement de la population, la politique d'immigration et la libre circulation des personnes, répond un silence gêné, que couvre seul le bruit de l'autoroute. Un représentant du comité de soutien Waldstadt Bremer finit par expliquer que ce n'est pas le lieu pour une telle discussion. Où et quand alors? Nous sommes loin d'avoir fini de supporter les conséquences dramatiques de cette «loi de la nature». ■

## Préserver le patrimoine



Un cadre accueillant et vivant, la douceur de vivre: C'est le sentiment que procurent des **paysages préservés, atout majeur de la Suisse** dans la compétition mondiale pour attirer les touristes. Mais **cet atout est menacé de manière aiguë**, lorsque de nouvelles résidences secondaires poussent sans cesse et mitent le paysage, en particulier dans les régions touristiques.

**Problème majeur:** des volets fermés, des bâtiments froids et sans âme, des **villes fantômes**. Les résidences secondaires ne sont habitées que durant quelques semaines par an. Le reste du temps, elles sont vides. **L'initiative** «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» **veut préserver l'attrait de nos régions touristiques, veut empêcher** la création de nouveaux «lits froids».

## Sauver la nature



Chaque année, 8 000 nouvelles résidences secondaires se construisent en Suisse ! Cette frénésie excessive est en grande partie responsable du bétonnage **d'un mètre carré de notre terre chaque seconde**.

Un bétonnage qui équivaut à la surface du Lac de Brienz, et ceci chaque année. Une **aberration écologique** ! Car la construction de ces résidences secondaires, vides la plupart du temps, exige aussi d'énormes travaux d'équipement et de viabilisation.

**L'initiative** «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» est **destinée à mettre un terme** à ce grignotage continu, irresponsable, de nos terres et de nos paysages.

## Protéger la population



C'est notamment **la population locale des communes touristiques** qui souffre de la construction envahissante de résidences secondaires. Elle est la première victime de la spéculation et de l'argent facile généré par ces constructions.

Terrains, immeubles, loyers: **les prix augmentent** massivement et deviennent inabordables. La population locale est pratiquement «expulsée» de ses propres villages et doit chercher refuge dans des régions moins chères. La structure sociale se décompose.

**Il n'est pas acceptable** que des **citoyens autochtones** dans les zones touristiques soient forcés de vivre dans des **villes fantômes** face à des volets fermés.

**Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires**

**OUI**

le 11 mars 2012

[initiative-residences-secondaires.ch](http://initiative-residences-secondaires.ch)

**Si vous le pouvez, soutenez la campagne d'initiative par un don :  
HELVETIA NOSTRA, CP 18-5900-6**

## Contact

FONDATION FRANZ WEBER  
HELVETIA NOSTRA  
Case postale  
CH-1820 Montreux 1  
Suisse

Tel: +41 (0)21 964 24 24  
Tel: +41 (0)21 964 37 37  
Fax: +41 (0)21 964 57 36  
ffw@ffw.ch  
www.ffw.ch



**Flurina Bezzola**, étudiante à Coire, de Pontresina

**Stop! Ca suffit! La nature est le fondement de notre existence ! Pourtant, chez nous, en Engadine, elle disparaît peu à peu sous les constructions toujours plus nombreuses. Il faut poser des bases juridiques pour stopper ce phénomène. C'est pourquoi je vote OUI.**

# L'énergie grise



Energie grise pour la production de ciment. La fabrication du ciment est un secteur à forte consommation d'énergie, responsable en Suisse de neuf pour cent de la production totale de CO<sub>2</sub>. Cela est surtout dû au secteur du bâtiment, très actif dans notre pays, notamment dans le domaine des résidences secondaires.

**Les résidences secondaires ne sont pas seulement gourmandes de terrain. Elles sont aussi énergivores au plus haut degré. 70 pour cent de l'énergie de chauffage superflue est gaspillée en l'absence des propriétaires. C'est de là que vient l'énergie dite «grise».**

## ■ Silvio Baumgartner

Lorsqu'il s'agit de parler d'efficacité énergétique, ou de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la limitation active et importante de la construction de résidences secondaires est, selon l'État fédéral, l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre les sacrés objectifs en matière

d'économies d'énergie. En effet, les résidences secondaires ne se contentent pas seulement de gaspiller irrémédiablement du terrain et de défigurer le paysage. Elles englobent également une quantité impressionnante d'énergie, pour une rentabilité inexistante.

Cette consommation d'énergie commence dès la construction, sous forme d'énergie grise. L'énergie dite «grise» est l'énergie requise pour fabriquer un bien, par exemple pour construire une maison. Cela correspond d'une part aux matériaux de construction comme le béton, l'acier, le verre, les matériaux composites, les matériaux isolants, le bois, etc., et d'autre part à l'énergie utilisée pour leur transport, pour

la construction de routes, de canalisations et pour les engins de construction présents sur le site. Plus tard, ces bâtiments devront également être chauffés, de manière permanente, bien qu'ils soient vides la plupart du temps. En effet, les propriétaires de résidences secondaires veulent éviter les dommages causés par les températures trop basses ou ne veulent pas que les lits, lors de leurs rares visites, soient froids.

## La grande contradiction

Certains chiffres relatifs au gaspillage de l'énergie devraient nous indigner. Par exemple, l'énergie grise relative à la fabrication du ciment. Le ciment, composant principal du béton, doit être

porté à une température de 1450 degrés. Pour ce faire, les fabricants de ciment brûlent des énergies fossiles et des combustibles alternatifs tels que les déchets de construction. Chaque année, chaque citoyen suisse utilise plus de 400 kg de ciment, soit plus d'un kilogramme de ciment par jour et par personne. Cela est surtout dû au secteur du bâtiment, très actif dans notre pays, notamment dans le domaine des résidences secondaires. Au total, une tonne de ciment produit près de 680 kg de CO<sub>2</sub>. La fabrication du ciment est un secteur à forte consommation d'énergie, responsable en Suisse de neuf pour cent de la production totale de CO<sub>2</sub>. Vous pouvez retrouver cette information sur la page d'accueil de la



La consommation de carburant des excavatrices, des bétonnières, des semi-remorques, des camions à benne, des grues et autres engins de construction utilisés pour ces résidences secondaires, est-elle compatible avec les objectifs fédéraux en matière d'économie d'énergie?

cimenterie suisse Holcim. La myriade de résidences secondaires et l'énorme quantité engloutie de ciment, de béton, d'acier, de verre et d'autres matériaux de construction à forte consommation d'énergie sont-elles compatibles avec les objectifs fédéraux en matière de production de CO<sub>2</sub>? Et qu'en est-il de la consommation de carburant des excavatrices, des bétonnières, des semi-remorques, des camions à benne, des grues et autres engins de construction utilisés pour ces résidences secondaires? Est-ce que cela coïncide avec les objectifs proposés dans le domaine des économies d'énergie?

### Des chiffres alarmants

Mais ce n'est pas encore tout. D'après les statistiques suisses de l'énergie, notre pays consomme en moyenne

près de 11 millions de tonnes par an de pétrole, et 4,5 millions de tonnes de fioul à lui tout seul. Souvent de manière inutile, puisque les pièces chauffées ne sont pas toujours utilisées. Pire: ces ressources sont utilisées pour les résidences secondaires, qui ne sont inoccupées la plupart du temps. Dans la majorité des cas, elles sont chauffées même en l'absence des propriétaires. Le propriétaire pourrait bien sûr réduire manuellement la température de quelques degrés en partant. Mais les ressources n'ont aucune importance pour ces propriétaires aisés; ils chauffent la maison vide, tout au long de l'année. C'est une consommation d'énergie énorme, inutile et onéreuse qui engendre également des émissions massives de gaz à effet de serre. En 2005, des étudiants de

l'école polytechnique fédérale de Zurich ont étudié le comportement des propriétaires de résidences secondaires et de maisons de vacances en matière de chauffage. Un questionnaire, soumis à 460 propriétaires de résidences secondaires ou de maisons de vacances dans la commune de Vaz/Obervaz (GR), a révélé des résultats alarmants. 16 pour cent des personnes interrogées laissent le chauffage fonctionner en leur absence, sans même le réduire. Une grande partie des 84 pour cent restants règle la température intérieure entre 15 °C et 18 °C.

### De la poudre aux yeux et une gifle magistrale

Jürg Nipkow de l'Agence Suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E) a calculé, au cours de l'une de ses études sur le chauffage électrique, un potentiel d'économie de 70 pour cent, si la température intérieure était réduite à la température minimale anti-gel en l'absence des propriétaires, au lieu d'être seulement baissée, comme cela est souvent le cas parmi les personnes interrogées dans

le sondage. En clair: 70 pour cent de l'énergie de chauffage est libérée inutilement, lorsque le logement est vide. Ce potentiel d'économie non utilisé s'applique également au chauffage au mazout, le système de chauffage le plus courant dans les maisons de vacances (59 pour cent, comparé au chauffage électrique, 13 pour cent).

Pour un chauffage au mazout classique, le potentiel d'économie d'énergie moyen par résidence secondaire est de 5800 Kilowatts/heure par an. Mais le plus inquiétant est de savoir que toutes les heures, en Suisse, une nouvelle résidence secondaire est construite (en moyenne). Cela correspond à une quantité impressionnante d'énergie grise et à un gaspillage de 5800 kilowatts/heure par an, que ce soit pour le fioul ou l'énergie nucléaire.

Bilan: L'État fédéral continue sa politique du laisser-faire en ne contrôlant pas la construction de résidences secondaires. Et tout en parlant à mi-voix de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, il met une grande claque aux économies d'énergies. ■



Illustration de la chaleur échappant d'un bâtiment: Plus la couleur est claire, plus la perte d'énergie est importante. 70 pour cent de l'énergie de chauffage est gaspillée en l'absence des propriétaires de résidences secondaires inhabitées la plupart du temps.

# Même nos adversaires nous donnent raison

■ **Silvio Baumgartner**

**Avec son initiative populaire courageuse, Franz Weber était assuré de s'attirer une nouvelle fois les foudres de beaucoup de monde. Mais entre-temps, même ses adversaires lui témoignent leur respect – et lui donnent raison sur plusieurs points.**

Ce communiqué de presse du 13 janvier 2012 ne pouvait pas passer inaperçu. Il émanait du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et entendait exposer la position du ministère par rapport à l'initiative de Franz Weber sur les résidences secondaires. En introduction, le communiqué résume les objectifs de l'initiative en ces termes: «L'initiative populaire 'Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires', lancée par Franz Weber et son organisation environnementale Helvetia Nostra, veut stopper le mitage du paysage. Dans ce but, elle exige que la part des résidences secondaires dans chaque commune soit limitée à 20 pour cent du total des logements.»

Arrive ensuite le passage remarquable: «Le Conseil fédéral est lui aussi d'avis que des prescriptions strictes doivent encadrer la construction de résidences secondaires», est-il ainsi dit dans le communiqué. «En effet, elle est gourmande en terrains et entraîne une augmentation des prix de l'immobilier, si bien que la population indigène peine

parfois à trouver des logements abordables. En outre, les résidences secondaires sont souvent construites en pleine campagne, tandis que des habitations nécessitant des rénovations restent vides dans le centre historique des localités.»

## **Crainte et respect**

Suivent naturellement les arguments bien connus exposant le point de vue du gouvernement, comme quoi l'initiative est la «mauvaise voie» à suivre. Mais si même les adversaires d'une initiative lui attestent sur le fond une légitimité et réagissent, comme dans le cas de cette initiative, avec une contre-proposition, alors cela est clairement le signe que nous sommes sur la bonne voie et que la partie adverse elle-même n'exclut pas que notre initiative soit un succès. Sa crainte, que l'on peut particulièrement sentir dans des cantons aussi pleins de résidences secondaires que les Grisons et le Valais, est une marque de respect, même si l'on essaie de semer la panique, en partie avec des arguments totalement absurdes. On voit bien que nos adversaires ne sont quant à eux absolument pas sûrs de ranger la population à leur avis.

En soumettant notre initiative au vote populaire, nous avons d'ores et déjà obtenu une révision de la loi sur l'aménagement du territoire. On ne peut pas dire que cela ne nous donne pas quelque satisfaction, même si cette loi, bien que révisée, est encore bien incapable de «lutter rapidement et efficacement contre les excès», comme l'affirme dans le communiqué la conseillère



«C'est la plus grande dérive dans le développement touristique de la Suisse.»  
(Hansruedi Müller, professeur, ancien directeur du Centre de recherches touristiques et de loisirs de l'Université de Berne)

fédérale, Madame Doris Leuthard. Pour cela, il faudrait de toute évidence plutôt adopter notre initiative.

## **Déjà un succès**

Mais quel que soit le résultat final: l'initiative contre les résidences secondaires est déjà un succès. Les thèmes des constructions envahissantes de résidences secondaires et de la destruction de nos paysages sont largement traités dans nos médias. Notre initiative ouvre également la voie à l'initiative pour le paysage qui sera soumise ultérieurement au vote de la population suisse.

Peut-être est-ce Beat Kohler, le rédacteur en chef de la Jungfrau Zeitung, un journal local d'Interlaken s'étant jusqu'ici très clairement posi-

onné contre notre initiative, qui l'exprime le mieux. Il écrit qu'on ne peut pas dire que Franz Weber n'a pas déjà atteint quelque chose avec son initiative: «Il porte sur la voie publique des sujets qui fâchent. Avec son initiative populaire 'Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires', il met le doigt où ça fait mal. Le mitage progressif qui est la conséquence de cette activité est responsable de destructions du paysage déplorables entre Interlaken et Grindelwald. Si Weber et sa 'proposition maximaliste' devaient au final montrer le chemin d'une solution faisable et acceptable par tous, alors il faudra au moins lui reconnaître ce mérite.» ■



*Grandhotel Giessbach*

BRIENZ



Le plus beau joyau dans la couronne de l'Oberland bernois est Giessbach.  
Visitez-le !

Notre offre très prisée

*Magie de printemps au château de contes de fées*

**3 nuits – 1 gratuite**

valable du 22 avril au 30 juin 2012

Arrivée possible dimanche/ lundi/ mardi/ mercredi

Jours fériés exclus

<b>Chambre double Romantique</b>	CHF 648.–	au lieu de CHF 882.–
<b>Chambre double Bellevue</b>	CHF 808.–	au lieu de CHF 1'122.–
<b>Junior-Suite</b>	CHF 968.–	au lieu de CHF 1'362.–
<b>Chambre simple Romantique</b>	CHF 364.–	au lieu de CHF 516.–

Suppléments : week-end (vendredi et samedi nuit et jours de fêtes)  
CHF 20.– par personne et nuit

Les prix s'entendent par chambre, pour 3 nuits,  
buffet petit-déjeuner inclus

Profitez de notre «**Forfait Culinaire**»

**1 soirée** avec des menus variés au Parkrestaurant face aux  
chutes impressionnantes de Giessbach

**1 soirée** avec menu de dégustation raffiné au restaurant  
gastronomique Le Tapis Rouge (15 points au Gault Millau)

**CHF 182.– par personne**

**«La résidence hôtelière historique  
au dessus du lac de Brienz»**

GRANDHOTEL GIESSBACH\*\*\*\*

CH-3855 Brienz Tel. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30

grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss  
historic  
hotels